

DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2008

Le chef du service d'Impression, Fournitures, Matériels et Mobilier

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au Secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du Secrétaire général donnée au directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

En cas d'absence ou d'empêchement du chef du service d'Impression, Fournitures, Matériels et Mobilier (SIMA), Mme Anne-Marie FOLIGUET, délégation permanente est donnée à M. Marc MORAU, directeur de l'Immobilier et des Services généraux, à M. Michel CHEVALIER, adjoint au directeur de l'Immobilier et des Services généraux, et à Mme Anne-Marie BALANDRAUD, adjointe au chef du SIMA, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fourniture et de services relatifs à l'exercice des activités du SIMA, dont le montant est inférieur ou égal à 15 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à Mme Anne-Marie BAILLIEUL, responsable de la chaîne d'approvisionnement, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fourniture et de services relatifs à l'exercice des activités du SIMA, dont le montant est inférieur ou égal à 15 000 € HT.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008

Anne-Marie FOLIGUET